



Site FR7210078 (ZPS)
Champ de tir du Poteau
Site FR7200723 (ZSC)
Champ de tir de Captieux



Comité restreint de suivi Visite technique au camp du Poteau

Thèmes : Landes, hydraulique, flore, faune

Date : Jeudi 13 août 2015

Participants :

DDTM Landes : Gilbert Tarozzi

DREAL Aquitaine : Simon SCIANNO

Conseil départemental des Landes, service ENS : Valérie GUEGUEN, Fabrice CRABOS

Fédération des chasseurs (40) : Thierry BEREZYIAT

DFCI40 : Benoît BODENNEC

Syndicat mixte aménagement bassin versant du Ciron : Alexandra QUENU

ONEMA : Alain SERENA

Conservatoire des espaces naturels : Pascal TARTARY

Syndicat mixte pays Médoc : Clémence MENEGAZZI

Syndicat intercommunal d'aménagement des eaux du BV des étangs du littoral girondin : Franck QUENAULT

SEPANSO : Alain CAULLET

France bleu Gascogne : Bernard TESSIER

NB : le matin, Bernard Tessier de France Bleu Gascogne, a réalisé des interviews des participants.

Contexte

Comme convenu lors des comités de pilotage N2000 ou des CRES (Comités restreints de suivi Natura 2000), et en référence aux objectifs définis avec l'Armée de l'air, des réunions spécifiques

destinées à faire connaître le site, à échanger autour des actions menées sont régulièrement organisées, et entrent dans le cadre de l'animation des deux sites ZPS et ZCS.

Remerciements à l'Armée de l'air, qui se montre très attachée au maintien de ces animations, dont l'organisation incombe à l'ONF.

Une présentation est faite au PC, afin d'évoquer les activités menées sur le site, son étendue, ainsi que les consignes de sécurité à respecter lors des déplacements.

La pierre de Peyrehite



Avec un accompagnement par les Nedex (« démineurs » assurant la sécurité en zone air/sol), nous avons pu accéder à cet élément du patrimoine historique.

Nous donnons ici un extrait de l'étude réalisée sur les paysages au XIXe siècle ¹ :

«Etymologie :

Peyrehite peut être traduit par : « pierre limite de propriété » ; hite qui signifie « limite de propriété », vient du latin *ficta*. Donc, hite peut être traduit par « limite de propriété », borne, etc. On traduit habituellement Pèira-hita (abrégé : Hita), par « pierre fichée », sachant toutefois que le verbe français « fichée » viendrait du latin *figere*, alors que le gascon hita viendrait du latin *ficta*... Mais on peut toutefois trouver des liens de parenté entre ces deux verbes latins .

On retrouve « Hite » dans des noms de familles (ou lieux-dits) tels Lafite, Lafitte, Lahitte, très courants dans les Landes.

Son environnement :

La pierre (Fig. 53 et 54) se trouve à l'angle sud-ouest d'une limite du département de la Gironde avec celle des Landes, sur quatre limites communales : Lencouacq, Luxey, Callen (Landes), et Lucmau (Gironde).

Elle est également dans la zone « air/sol » du CTPEC, qui correspond à un secteur relativement peu accessible du fait de l'activité qui s'y déroule.

La pierre est située au sud-ouest d'une chênaie claire ; à l'ouest la lande basse domine. Au sud immédiat se trouve un remblai de sable, fait par les militaires en vue de protéger la pierre des activités de tirs (un cible se trouve en effet à proximité, au sud-est). Elle est facilement accessible, à une centaine de mètres au nord de la rue N° 15.

(...)

Éléments d'histoire

C'est Félix Arnaudin qui semble avoir le premier fait une description de la pierre ; il vint par ailleurs la photographier, et déjeuna près d'elle, accompagné par son conducteur, un dénommé Danduran, qui lui révéla par ailleurs des anecdotes fort intéressantes.

Il avait aussi découvert des documents relatifs à « l'afar de Bordessolas » à Luxey, documents révélés plus tard par Marquette . L'afar était un territoire, et celui en question est décrit dans les Rôles Gascons , ainsi que dans d'autres documents, dont certains ont été découverts ultérieurement, et que J.-P. Lescarret a pu étudier.

Le territoire de Bordessolas appartenait à Amanieu VI d'Albret, qui l'avait reçu (entre autres privilèges) de Edouard 1er le 24 avril 1289, pour services rendus. Ce territoire était délimité par un certain nombre de « bornes », parmi lesquelles celle de Peyrehite (dans l'acte, il est indiqué : « et, ex hinc, versus Perafita » [et de là, vers Peyrehite]). (La « borne » précédente étant Luc Bordales et la « lagune courbe » ou lagune du Termi ; la suivante Lucpaille et le ruisseau de Lucbernet d'Anhoos). La pierre était située à un angle sud-ouest du bois dénommé Tresputs (Trois puits), évoqué par Arnaudin puis Enjalbert (1961). Ce bois aurait pris le nom de Peyrehite, ou de Tresputs, qui apparaissait sur la carte d'état-major révisée en 1899 (voir également chapitre sur le forêt de Tresputs).

L'ancienneté du lieu n'est plus à démontrer, puisque déjà au XIIIe siècle il était mentionné... Quant à la pierre, il en existait une au XIIIe siècle, mais ce n'est pas celle que nous pouvons voir aujourd'hui ; d'après Arnaudin, un dénommé Lapeyre lui avait dit que l'installation de cette pierre remontait à une cinquantaine d'années (on est en 1904), donc vers 1850.

Il est intéressant de rapporter encore Arnaudin : Lapeyre lui aurait indiqué que Peyrehite est également un toponyme, utilisé par exemple pour nommer le parc de Thil (à 500 m au sud de la pierre, propriété de M. Lapeyre) « lou parc de peyrehite », mais aussi la lagune de Peyrehite (Fig. 55), située à 1500 m à l'est (toujours existante, et en très bon état).

Rappelons l'anecdote du Loup de Péytic : entre la lagune du Termi et Peyrehite, se trouvait le pignada de Péytic, qui était le premier boisement sur la lande, situé à 4 km au nord de Maisonnave. 35 années auparavant (vers 1870) s'y trouvait le dernier loup que l'on ait tué dans la lande.

Enfin, un dénommé Dubrou (le père de Alban Dubrou), aurait signalé à Arnaudin la présence d'une autre pierre identique « à l'autre bout de la pièce », et à « 2 ou 3 km de la première ». D'après les indications citées, cette pierre aurait fait limite entre les communes de Callen et Lucmau, au niveau de l'angle formé par cette limite, entre l'ancien pylône 1 et la borne N° 8 du



¹ Granereau G., 2011/ *Paysages landais d'antan : essai de reconstitution des paysages du camp du Poteau au temps des bergers*. Société de Borda, 54 p. (<http://www.societe-borda.com/>).

CTPEC (à peu près au niveau du passage du Peyronnet sur la limite de communes). Cette seconde pierre n'existe plus, son implantation supposée se trouve incluse dans l'emprise d'une route ».

Outre cet aspect historique, nous avons pu trouver en marge de la chênaie à molinie bleue, des pontes d'Azuré des mouillères sur un pied de Gentiane. Cette nouvelle localisation se trouve à plus de quatre kilomètres au sud des stations précédemment décrites et de celles inventoriées en 2015.

La lagune « sans nom »

Située près d'une cible, l'accès à cette lagune se fait avec accompagnement des Nedex.

Nous n'avons pas retrouvé de nom pour cette lagune, qui n'apparaissait pas sur les plans cadastraux ou cartes d'état-major. Néanmoins, son origine paraît naturelle, outre des creusements qui auraient pu y être effectués au moins 20 ans auparavant.

Une importante population de Faux-cresson de Thore est observée. La lagune est régulièrement parcourue par le feu, et fréquentée par la faune, ce qui contribue certainement à limiter son eutrophisation et la progression des végétations arbustive et arborée.

L'hydraulique

Certains participants ayant des impératifs pour l'après-midi, nous avons effectué une étape rue 4, où ont été réalisés des travaux de maîtrise de l'hydraulique, dans le cadre de contrats Natura 2000, complétés par des travaux patrimoniaux menés par l'ONF.

Par exemple, les fossés de type « cunettes ». Nous les nommions initialement « fossés-rigoles », car il s'agit effectivement de rigoles à gueule large et peu profondes. Ils présentent l'avantage de pouvoir être entretenus facilement (broyeur, épareuse...), et autorisent le franchissement par les véhicules des pompiers en cas d'incendie.

Ces fossés sont sinueux afin de limiter encore le risque d'érosion.

Ils sont complétés par des seuils sur les fossés bordiers, qui sont calés au moins à -0,40 cm en-dessous du niveau de la chaussée, afin d'éviter toute inondation.

En vue d'éviter la descente trop rapide des eaux vers l'aval, ils ont été placés judicieusement pour déconnecter des fossés bordiers, et envoyer les eaux vers une mare, d'où elles poursuivent en ruissellement naturel (dans les réalisations actuelles, le ruissellement se fait vers le canal nord (Captieux) ou dans les parcelles forestières et de landes (Lencouacq).

Ces systèmes ont fait l'objet en 2014 d'une note interne du service Police de l'eau de la DDTM Landes, et de l'ONEMA.

Des documents, tels l'étude hydraulique menée par P. Bécheler, des comptes rendus sur l'hydraulique (canal nord...) ainsi qu'une « Notice sur les techniques de gestion des réseaux hydrauliques » sont placés sur le site Internet.

L'un des objectifs déterminés dans le docob porte sur l'amélioration de l'hydraulique en cherchant à limiter les effets négatifs des travaux de drainage.

Le camp, se trouve en tête de trois bassins-versants (Ciron, Midouze et Leyre). L'abaissement de la nappe conduit dans tous les cas à une évolution allant dans le sens de la fermeture des milieux. Les sols retranscrivent cette évolution et l'impact de l'intervention humaine. Les solutions proposées sur le site pourraient conduire, à terme, à une remontée du niveau moyen estival de la

nappe. On notera toutefois que des contextes plus globaux (en particulier présence de failles plus ou moins profondes) ont une influence notable sur le fonctionnement hydraulique local.

Les actions menées jusqu'à ce jour font l'objet d'un suivi dont le protocole sera précisé fin 2015 et en 2016. Les premiers résultats semblent positifs : plus d'érosion régressive, bon maintien des eaux en hiver, niveau de l'étang de Plaisance plus élevé en été (+ 20 à 30 cm environ)...

Le docob prend en compte la problématique de l'hydraulique comme présentant un enjeu majeur pour la conservation des habitats naturels. La présence du canal nord, grand fossé est-ouest au nord du camp et qui court sur près de 9 km, rabat les eaux vers la Leyre via le Naoue, alors que la pente naturelle sur une partie est du parcours va vers le Ciron (nord et nord-est).

Nous rappelons ici un argumentaire, que nous avons également présenté lors de la Journée mondiale des zones humide à Cère, début 2015 :

** toute goutte d'eau qui arrive sur terre finira un jour dans l'océan ... plus ou moins vite : cela peut aller de quelques dizaines d'heures avec le drainage, à plusieurs dizaines ... ou centaines de jours en ruissellement naturel. Mais elle peut aussi être reprise par l'évapotranspiration et repartir dans un cycle...*

** sur les sols à pentes faibles et non déstructurés (travail du sol), l'érosion est inexistante à négligeable. Le ruissellement est qualifié de « naturel », l'eau mettra beaucoup plus de temps pour arriver en aval qu'avec un réseau de drainage.*

** un bouchon sur un fossé n'a d'influence en amont que sur une distance faible et proportionnelle à la pente (cf formule $L = \text{pente} \times P$, où $P =$ profondeur du fossé).*

** la profondeur constante d'un fossé est une hérésie : elle doit s'adapter à la pente et au relief.*

** même modeste un fossé déséquilibre la nappe : pour 50 l/s, on a par 24 h un débit potentiel de $(50 \times 60 \times 60 \times 24 / 1000) = 4320 \text{ m}^3$ (4,3 millions de litres).*

** à comparer à la pluviosité qui représente pour 1000 mm/an, 10 millions de litres par hectare ou 10 000 m³/ha.*

** une pluie de 25 mm (25 l/m²) apporte par hectare 250 m³ d'eau, qu'un fossé de 50 l/s de capacité peut évacuer théoriquement en un peu plus de 1 h 30 !*

** on voit donc dans ce contexte que la notion d'ETP (évapotranspiration potentielle) ne permet pas de juger de la capacité en eau utilisable, puisque le drainage « élimine » beaucoup plus d'eau potentiellement utilisable par les végétaux que l'ETP.*

Ce travail de vulgarisation sera poursuivi, y compris par des visites de terrain, afin de mieux faire connaître le fonctionnement de l'hydraulique au niveau du camp (et si possible avec des schémas et dessins).

Les bassins à l'ouest de la C20



Le pique-nique se déroule dans les véhicules, du fait d'un orage bien arrosé, qui fait d'ailleurs remonter le niveau des bassins !

Disposant d'un créneau d'un peu plus de 30 minutes avant le prochain orage, nous allons voir les pontes d'Azuré des mouillères, dont la synthèse 2015 sera établie ultérieurement. La veille, lors de la visite pluridisciplinaire, 519 pieds de Gentianes ont été notés, dont 346 présentant des pontes (sans compter les observations faites les jours précédents).

Les igloos



Nous passons ensuite aux bassins des igloos avec l'espoir de voir des Cigognes noires observées les jours précédents... En vain. Outre des Hérons, des Aigrettes, des marccassins et sangliers, point de cigogne.

Ces igloos sont des bunkers destinés au stockage des munitions dans le cadre de l'ancienne base américaine de l'OTAN (1950 – 1967). Pour leur



construction, des prélèvements de sable ont été faits en arrière, ce qui a permis de créer d'immenses bassins.

On visite un igloo, en remarquant que la construction se trouve dans un état parfait ; il est envisagé à terme d'aménager certains d'entre eux pour les Chiroptères et rapaces nocturnes.

La lagune de Boudettes

La traque de la Cigogne noire se poursuit, sans succès encore !

Les niveaux d'eau encore assez élevés ne permettent pas d'observer les pilulaires, présentes en pelouses à l'étiage.

Située dans la zone de tir canon au sud-ouest du camp, cette lagune, anciennement recreusée, abrite des populations de Faux-cresson de Thore, que nous ne sommes pas allés voir. Ont été évoquées les espèces invasives, parmi lesquelles *Adropogon virginicus* (voir articles et fiches relatifs à cette espèce <http://camppoteau-aquitaine.n2000.fr/sites-natura-2000-du-camp-du-poteau/com-reunions-bilans>) et l'autre graminée plus gazonnante et souvent associée à *Andropogon*, *Dicanthelium implicatum*. On rappelle la présence de l'invasive inscrite sur la liste aquitaine des espèces protégées, *Hypericum gentianoides*, (Millepertuis fausse-Gentiane).

La sylviculture adaptée

En passant rue 19, nous parlons des opérations sylvicoles qui seront engagées en octobre. Nous avons affaire à des peuplements naturels, et pour des raisons de conservation, le renouvellement naturel des peuplements sera une priorité, pour plusieurs raisons :

- conservation d'une ressource génétique probablement originelle,
- meilleure stabilité et état sanitaire des peuplements (constats effectués après Klaus),
- bonne diversité végétale et faunistique.

On retiendra :

- que la conservation des humus constitue une priorité : par conséquent pas de travail du sol, pas d'utilisation du rouleau landais ; des études faites sur le site par les INRA ont montré qu'un sol non perturbé présente au niveau de l'entomofaune un meilleur équilibre, certainement responsable de la bonne tenue et de l'état des peuplements.

- que la régénération naturelle pourra se faire sur une durée de 20 ans environ (cas observé in situ), les jeunes pins faisant ensuite l'objet d'une gestion en amélioration (coupes d'éclaircie).

- que la parcelle pourra être incomplète (objectif minimum : 60 % de pins), et qu'en cas d'échec, des semis seront faits selon des modalités spécifiques, en recueillant les graines sur place.

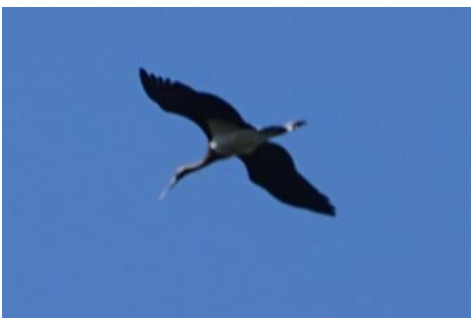
Stand de tir : conciliation de l'activité et de l'écologie



Nous avons accompagné la réalisation d'un nouveau stand de tir (évaluation d'incidences), en recommandant de réaliser une butte pour éviter la dispersion des balles (certaines contiennent du plomb)

Le résultat semble plutôt probant, puisque le sable ayant permis d'ériger la butte provient d'une mare créée à cet effet, et dont les berges ont été profilées en pentes douces. Ce travail a été terminé la veille, et l'on note la présence d'eau dans la mare.

Etang de plaisance et canal nord



Evocation ces travaux menés sur l'hydraulique (voir plus haut). En arrivant au canal nord, une surprise nous attend : une Cigogne noire !

Des seuils de plusieurs types sont présentés : rondins de pins (objectif : formation de seuils végétalisés à terme avec la décomposition du bois), seuils mixtes (bois + sable). Les résultats obtenus sont encourageants, puisque le niveau d'eau en hiver arrive à la gueule du canal, alors que les hivers précédents, on notait tout au plus 20 cm d'eau...

Merci à toutes et tous de faire parvenir vos remarques, questions, compléments, l'idée étant de pouvoir avancer sur les solutions à apporter dans le domaine de la gestion des landes et milieux ouverts et humides.

Documentation :

Les éléments (rapports d'études, synthèses des travaux ...) sont sur le site Internet :

<http://camppoteau-aquitaine.n2000.fr/>

Plusieurs articles concernant le camp sont sortis en 2015, on les trouvera sur cette page : <http://camppoteau-aquitaine.n2000.fr/sites-natura-2000-du-camp-du-poteau/com-reunions-bilans>

Le chargé de mission Natura 2000
Gilles Granereau

1237 chemin d'Aymont, 40350 POUILLON – 05 58 98 27 82 – 06 13 81 60 36 – gilles.granereau@onf.fr